



Fédération de la Meuse pour la Pêche et
la Protection du Milieu Aquatique

Direction Départementale des Territoires

RAPPORT D'ACTIVITÉS

ANNÉE 2018



AAPPMA « Aire et Cousances »

APPOSER VOTRE CACHET

Seul ce document type sera pris en compte ; aucun autre format accepté.

Compte-Rendu de l'Assemblée Générale et Rapport Moral

➤ Date : 01/02/2019 ➤ Lieu : Ville sur Cousances 55120

➤ Nombre de participants : **20**

Invité présent : Christian MAURER, Maire de Ville/Cousances

Invités excusés : S. NAHANT, F. SERRE, J.M. JOSSELIN, A. JEANNESSON

Membre CA excusés : Sylvain BEZIE, L. DIDOT

➤ Ordre du jour :

- Allocution de bienvenue
- Lecture et approbation Compte Rendu AGO 2018
- Rapport moral
- Bilan financier
- Rapport des vérificateurs aux comptes
- Budget 2019
- Rapport d'activités
- Carte de Pêche 2019
- Perspectives 2019
- Bilan Garderie
- Questions diverses
- Pot de l'amitié

18h30 allocution de bienvenue du Président

➤ Lecture et approbation par le secrétaire Philippe LHUILLIER du Compte-rendu de l'AGO 2018. **Adopté à l'unanimité**

➤ Le président fait respecter par l'assemblée une minute de silence en mémoire des pêcheurs et de leurs proches disparus durant année.

➤ Lecture de son rapport moral par le Président :

Amis pêcheurs et invités, soyez les bienvenus.

Comme nos statuts l'imposent, nous allons faire aujourd'hui le bilan de la saison 2018.

Effectifs et Réciprocité :

*Même si nous avons enregistré une sévère baisse de **15% de nos effectifs** en 2018, ce deuxième exercice réciproitaire a démontré une fois encore la forte attente des pêcheurs en matière d'élargissement de leur potentiel halieutique. En 2018, **64%** de nos cartes majeures vendues ont été interfédérales contre un peu moins de **50%** en 2017.*

L'accès à la réciprocité explique sans doute et en partie la baisse de nos effectifs d'adhérents. Il faudra s'interroger, au-delà de la perte financière générée – mais compensée largement par la rétrocession fédérale

URNE - sur l'impact de cette érosion quant à l'engagement bénévole que j'évoquai en introduction et donc sur la vie même de notre association.

A quelques exceptions près, dont vous faites tous ici présents partie, les pêcheurs actuels consomment leur loisir. L'achat de la carte de pêche n'est plus un acte citoyen. Il n'est plus vécu comme une adhésion, qui donne des droits, bien sûr, mais implique aussi des devoirs au service d'une communauté associative qui s'amenuise et de milieux aquatiques en périls.

Nous, « petits » responsables associatifs de terrain un peu désabusés par cette situation, sommes à un tournant de notre engagement. Nos attentes de pêcheurs passionnés ne sont pas toujours exhaussées et nous n'arrivons plus - ou pas - à mobiliser nos troupes pour défendre efficacement les intérêts communs qui nous réunissent ce soir.

Une politique d'ouverture

Pourtant, depuis plus de 10 ans au sein notre association et **au service des pêcheurs**, nous menons une politique de valorisation et d'ouverture de nos parcours de pêche.

L'adhésion à la **réciprocité URNE**, la création d'un **parcours No-Kill**, le développement de la **signalétique**, la mise en place de **passages de clôtures** et de **passerelles** ont amélioré l'accès à la pêche **pour tous** sur les lots de l'AAPPMA.

Au service d'un patrimoine piscicole et aquatique commun remarquable, nous avons mis en place - souvent en précurseurs dans le département - une réglementation qui préserve la ressource tout en réalisant des actions de soutien à la reproduction de la Truite Fario. L'introduction réussie de nouvelles populations d'ombres communs a aussi proposé une diversification de l'offre halieutique en détournant la pression de pêche historiquement centrée sur la Truite Fario.

Cette politique a porté ses fruits puisque de nombreux pêcheurs aiment fréquenter nos cours d'eau chaque saison et nous le disent. La qualité de la population piscicole et la réglementation en phase avec la gestion piscicole en sont les principales raisons.

Mais si ces pêcheurs apprécient nos parcours, ils ne s'investissent pas pour autant dans la vie de l'association. Ils ne savent peut-être même pas qu'ils en sont pour la plupart membres actifs de droit.

Et je crains que la campagne de sensibilisation de la FNPF, à l'occasion des ventes des cartes de pêche 2019, reste un coup d'épée dans l'eau.

Nous la relayons à notre niveau, certes, car il est louable de vouloir transformer l'achat d'un produit de consommation en acte citoyen en titillant la conscience écologique et engagée des pêcheurs.

Mais les causes du malaise sont tellement ancrées dans notre société individualiste et consumériste que nous aurons bien du mal à faire changer les mentalités.

Nous devons donc nous adapter.

Sècheresse et destruction des milieux aquatiques

Cette crise existentielle ne doit pas non plus nous faire oublier l'ensemble des calamités qui affectent sournoisement les milieux aquatiques et la biodiversité dans nos territoires.

Tout d'abord, le réchauffement climatique, illustré en 2018 par une sécheresse hors norme, a de quoi sérieusement nous alarmer quant au devenir des cours d'eau de première catégorie du département. Victime d'étiages de plus en plus sévères et peu compatibles avec le cycle biologique de la Truite Fario, il est à craindre que nos efforts pour pérenniser le patrimoine piscicole de nos cours d'eau s'avèrent finalement vains.

Sans compter que le principe même de fermeture anticipée de la pêche, comme nous l'avons subie en 2018, ne joue pas en faveur de la promotion de notre loisir. Et ce n'est pas la durée de validité de la carte de pêche, qui n'est pas près d'évoluer dans le sens attendu de « **date à date** », qui attirera davantage de pratiquants, lésés par ces arrêtés de restriction.

Les premières tranches du programme d'entretien des cours d'eau conduit par le syndicat de rivière **SM3a** en concertation avec les riverains sont terminées. Les engins de chantiers à peine retirés que, déjà, on a vu surgir çà et là des initiatives privées de mise à blanc de la ripisylve, en totale contradiction avec la logique de gestion prônée initialement !

Nous regrettons vivement qu'aucun contrôle de la pérennité du travail d'intérêt général réalisé avec l'argent des contribuables, et donc des pêcheurs, n'ait été envisagé. La loi est mal faite car elle laisse trop de prérogatives aux riverains en matière de « gestion » de l'environnement.

Que d'argent public dépensé inutilement ! Il faut dire que ces programmes d'entretien ont déjà vu le jour au forceps : la préservation des milieux aquatiques n'étant pas dans les « gènes naturels » des compétences des collectivités territoriales, seule la pression législative a contraint ces dernières à les initier. Et encore, par le biais de la loi GEMAPI qui priorise l'hydraulique à l'écologie de cours d'eau.

On ne va tout de même pas demander aux riverains de respecter le travail réalisé ! On a déjà fait le travail à leur place !

Pour que l'on ne me somme pas d'« agribashing » - si proche de la semaine sainte parisienne de l'agriculture et à une époque où la liberté de s'exprimer a pris un sérieux coup dans l'aile - je ne reviendrai pas sur l'impact désastreux des pratiques de l'agriculture intensive et industrielle sur notre environnement et sur nos milieux aquatiques en particulier.

Sous la pression des lobbies, l'Etat est en train d'assouplir chaque jour un peu plus sa politique de l'eau en faveur de l'industrie, de l'agro-industrie et des producteurs d'énergie soi-disant renouvelables et écologiques... faisant fi des objectifs d'atteinte du bon état écologique des masses d'eau fixés par la DCE.

Et ce n'est pas le XIème programme des Agences de l'eau, ponctionnées pour réduire la dette de l'état, qui contribuera à enrayer cette logique destructrice.

Nous nous sentons de bien petits pêcheurs face au pouvoir de l'économie capitaliste mondiale débridée qui impacte notre existence jusqu'à nos balades halieutiques au bord des torrents et rivières poissonneux qui serpentaient autrefois dans nos vallées fleuries égayées par le chant des oiseaux, peuplées d'insectes et autres animaux de tous poils...

Projets

Mais restons optimistes... et constructifs

Lors de sa dernière réunion, le Conseil d'Administration a fixé les grandes lignes des actions qui seront conduites en 2019. Nous vous en reparlerons tout à l'heure.

Nous espérons que les dernières tranches du programme d'entretien du SM3a seront lancées prochainement et que les pêcheurs y seront associés. Nous avons des projets de création de frayères sur la Cousances qui pourraient être mis en œuvre parallèlement aux interventions des entreprises.

Comme tous les ans, nous entretenons et développons la signalétique et le parc de passages de clôtures installés le long de nos parcours. C'est un travail important et je remercie les bénévoles qui s'y attèlent chaque année. Nous porterons nos efforts, le 24 février prochain sur le secteur de Chaumont, là où un ou des êtres malveillants ont coupé à de nombreux endroits des clôtures, salissant en passant l'image des pêcheurs. Même si rien ne prouve qu'un ou des pêcheurs soient à l'origine de ces méfaits, j'ai demandé à notre Garderie de se rapprocher des propriétaires riverains pour apaiser les esprits et tenter de trouver des solutions pour que cela cesse. Je remercie François pour sa réactivité dans ce dossier qui nous a permis de conserver de bonnes relations avec les riverains.

J'espère que le projet de labellisation du parcours No-Kill pourra être lancé en 2019. Il pourrait être le point de départ d'autres initiatives de valorisation de nos parcours de pêche. L'application de l'article L435-5 relative au partage du droit de pêche sera effective au terme de l'ensemble du programme d'entretien de l'Aire et de ses affluents. La gestion qui nous sera confiée de nouveaux tronçons sera occasion de concrétiser ces projets.

Repeuplement

Laurent reviendra sur ce sujet tout à l'heure mais sachez que nous poursuivons nos actions de soutien à la reproduction de la Truite Fario. L'acquisition en 2018 de deux nouvelles « ALEVIBOX », suite au succès rencontré avec celle installée sur un affluent de l'AIRE à Lonchamp nous a encouragé à développer ces opérations de repeuplement.

Règlementation/Garderie

Comme l'an passé, en 2019, il n'y aura pas d'évolution notoire de la réglementation au sein de notre AAPPMA. L'arrêté préfectoral permanent ne subira pas non plus de modification.

Remercions encore François WALTER et Xavier RASQUINET pour leur action bénévole de garderie le long de nos cours d'eau. Nous comptons encore sur eux cette saison pour faire respecter notre réglementation et aller à la rencontre des pêcheurs.

Des opérations conjointes seront menées avec la garderie fédérale. Alors, chers pêcheurs en action de pêche, ayez votre carte pêche et votre carnet de prise à jour et sur vous !

J'en profite pour lancer un appel à candidature à un poste de Garde Pêche Particulier plus spécifiquement destiné à exercer dans la vallée de la Cousances. Que les candidats potentiels, motivés, désintéressés se manifestent auprès d'un des membres du conseil d'administration.

Cormorans :

Le dossier « Cormoran » de l'AAPPMA, confié à Thierry DEPONT suit son cours même si nous avons peu d'oiseaux à tirer. Je remercie Thierry pour le travail accompli et rappelle ici l'indispensable action des tireurs agréés dans le cadre de la régulation de ce fléau.

Conclusion

Cette assemblée générale est déjà la troisième de cette mandature.

Je pressens que cette dernière sera longue car nos rangs s'éclaircissent singulièrement chaque année. Après la radiation d'un membre en 2016 et le départ pour l'étranger d'un autre en 2017, la récente démission d'un troisième fragilise un peu plus notre équipe au moment où nous aurions besoin de tous nos moyens pour défendre les intérêts halieutiques que nous promouvons.

J'espère que ces défections n'altéreront pas la dynamique conviviale qui a caractérisé jusqu'à présent l'esprit ainsi que l'action de notre conseil d'administration et de notre garderie.

Dès aujourd'hui, j'invite toute l'équipe mais aussi les membres actifs de notre association à se projeter dans l'avenir pour que subsiste encore longtemps dans notre territoire les valeurs de la pêche associative de qualité et accessible à tous.

Je vous remercie de votre attention.

➤ Le trésorier, Raymond PICHELIN, a exposé le bilan financier.
Puis sous le contrôle du vérificateur aux comptes (M. AUBRY), l'assemblée, a donné, à l'unanimité, le quitus au trésorier, Raymond PICHELIN, pour son bilan financier, constaté sain et équilibré.

Il a été ensuite procédé à la l'élection de renouvellement du vérificateur aux comptes élu à l'unanimité par l'assemblée à savoir : Mr Dominique AUBRY

➤ Il est ensuite procédé à la présentation vidéo-projetée du rapport d'activité qui est soumis au vote de l'assemblée. (Cf.doc annexe)

Adopté à l'unanimité

➤ **Questions diverses**

❖ Quelle exploitation est faite des carnets de prises ?

Réponse : aucune car peu de retour

❖ Pourquoi ne pas utiliser les poissons de la rivière pour produire les œufs mis à éclore dans les Alevibox ?

Réponse : problème d'agrément, Complexité de la démarche qui demanderait un partenariat avec un pisciculteur ; Démarche scientifique pour prouver la souche. Disponibilités ?

20h30, Clôture de l'assemblée par le Président et invitation au traditionnel pot de l'amitié.

*Nom du Trésorier : **Raymond PICHELIN***

Signature :

*Nom du Président : **Eric RIBET***

Signature :

I/ Actions menées par l'A.A.P.P.M.A.

1. Alevinages et empoissonnements en 1^{ère} Catégorie

TRUITES FARIO	Quantités	Dates des déversements	Lieu : cours d'eau, étangs...	Coût
Oeufs	5000	26.12.2017	Affluent de l'aire	55
Alevins	60000	23.02.2018	Aire et Cousances	1259.94
Truitelles 6/10 cm				
Truitelles 10/16 cm				
Truites 200g et +				
Sous-total A				1314.94

TRUITES ARC-EN-CIEL	Quantités	Date des déversements	Lieu : cours d'eau, étangs...	Coût
Truites 200g et +				
Sous-total B				

AUTRES ESPECES	Quantités	Dates des déversements	Lieu : cours d'eau, étangs...	Coût
Sous-total C				

2. Alevinages et empoissonnements en 2^{ème} Catégorie

	Quantités	Dates des déversements	Lieu : cours d'eau, étangs...	Coût
Black Bass				
Brochets Fingerlings				
Brochets – de 50 cm				
Brochets + de 50 cm				
Carpes				
Gardons				
Perches				
Tanches				
Sandres				
Sous-total D				
Total A+B+C+D				1314.94

3. Surveillance et gardiennage

- Avez-vous un ou plusieurs **Gardes Pêche Particuliers** assermentés ?

OUI

Prénom NOM G.P.P.	Date de l'agrément ou du dernier renouvellement
François WALTER	23/08/2013
Xavier RASQUINET	06/02/2014
Héloïse COYARD	24/06/2015

4. Gestion piscicole

- Votre AAPPMA possède-t-elle un **règlement intérieur** ?

OUI

- Avez-vous réalisé votre **Plan de Gestion Piscicole** ?

En cours

- **Actions** de restauration, d'aménagement ou de protection des milieux aquatiques entreprises durant l'année :

Pose de passages de clôtures

Pose de panneaux de limite de parcours

Pose de panneaux d'information.

Pose d'Alevibox

(Intervention du syndicat de rivière SM3a : programme de restauration de l'Aire et de ses affluents)

5. Actions pour la promotion et le développement du loisir pêche

- Avez-vous un **Atelier Pêche Nature** ?

NON

- Avez-vous organisé un ou plusieurs **concours de Pêche** ?

NON

- Participez-vous à d'**autres actions ou manifestations** pour la promotion du loisir pêche ?

NON

- Listez vos **dépositaires** de cartes de Pêche :

Par le secrétaire : 2 permanences en Mairie de Nubécourt

Nom du dépositaire	Adresse	Téléphone	Adresse Mail
LHULLIER Philippe	21 grande rue NUBECOURT	0677991053	<i>Lhuillier.philippe@free.fr</i>

- Si changement des lots de pêche de votre AAPPMA, merci de compléter le tableau ci-dessous :

Pas de changement :

NOM (Cours d'eau, canal, plan d'eau...)	Commune limite amont ou commune pour plan d'eau	Commune limite aval	Linéaire de cours d'eau (km) ou superficie (ha)
L'AIRE et ses affluents	Longchamps/Aire	Autrécourt	
Le Flabussieux	St-André	Nubécourt	
La Cousances	Souilly	Jubécourt	

- Listez vos **parcours spécifiques** (No-Kill, carpes de nuit.....) et leur date de fin de validité.

Parcours NO-KILL « mouche et leurres » de Nubécourt, 1300m

Fin de validité : 31 décembre 2019

- Avez-vous des pontons pour personne à mobilité réduite ? Si oui, merci de préciser le lieu :

NON

- Avez-vous des réserves de pêche ?

Si oui, merci de préciser la limite amont et aval et la date de fin de validité.

Le Flabussieux : jusqu'au 31 décembre 2019 : 300m jusqu'à la confluence avec l'AIRE

Le Rû : jusqu'au 7 mai 2020 décembre 2019 : de la D902 à la confluence avec l'AIRE

Bief du Moulin de Beauzée/Aire : jusqu'au 9 juin 2020

II / Bilan des Cartes Vendues

ANNÉE 2018 (commandes placées)

Cartes	Tarif en €	Nombre	Montant Total
Carte Interfédérale Personne Majeure URNE	20.80	92	1913.60
Carte Personne Majeure	20.80	34	707.20
Carte Découverte Femme	15.00	5	75.00
Carte Personne Mineure	9.80	14	137.20
Carte Découverte - 12ans	4,50	17	76.50
Carte Hebdomadaire	14.00	6	84.00
Carte Journalière	7.00	23	161.00
Vignette URNE	/	2	/
Option Ballastière, Barque etc... (N'inscrire que le nombre et montant total)	/	-	
PassPêche Majeur	/	-	/
PassPêche Mineur	/	-	/
Nombre d'adhérents = Carte Interfédérale URNE + Majeure + Mineure + Découverte -12ans + Découverte femme		} 162	
		TOTAL	3154.50

Nom du Trésorier : **Raymond PICHELIN**

Signature

NB : Le montant total du bilan des cartes vendues correspond à la part AAPPMA pour l'année 2018 (cf. site internet <https://admin.cartedepeche.fr>, cliquer sur onglet « Comptabilité », « Détail par produit », cocher « Saison 2018 » et « Commandes placées »).

III / Bilan Financier

ANNÉE 2018

DÉPENSES		RECETTES	
FNPF Prélèvement Panier (cartes vendues par les dépositaires AAPPMA, commerces... montant identique à « Encaissement dépositaires »)	1446	Vente de cartes 2018 ventilées par la FNPF (Part AAPPMA)	3154.50
Alevinages Empoisonnement alevibox	1314.94 620	Cartes 2017 ventilées par la FNPF en 2018	
Locations Baux de pêche		Encaissement Dépositaires (Montant à reporter en dépenses « FNPF Prélèvement Panier »)	1446
Entretien des milieux naturels (travaux ...)	798.48	Urne	2016
Gardiennage Pancartage Information	457 900.40	Manifestations Concours	
Revendeurs		Produits financiers	97.60
Manifestations	185.06	Indemnités Dommages Intérêts	
Secrétariat, Téléphone, Affranchissements... Déplacements		Divers : (à préciser)	
Assurances		Reliquat revendeur	13
Divers : (à préciser)			
Frais de banque	58		
Site internet	60		
3abe	25		
TOTAL	5864.88	TOTAL	6727.10
Résultat d'exercice (Recettes - Dépenses) →		862.22	

Situation des fonds pour l'exercice 2018	
Avoir début d'exercice au 1^{er} Janvier (Caisse, comptes-courants, livrets...) →	15685.50
Avoir fin d'exercice au 31 décembre →	Caisse : 60 Comptes courants : 3377.28 Livrets : 13110.44
TOTAL : 16547.72.....	Titres :

Nom Président
Eric RIBET

Signature

Nom Trésorier
Raymond PICHELIN

Signature

Nom 1^{er} Vérificateur
aux comptes
Dominique AUBRY

Signature

Nom 2^{ème} Vérificateur
aux comptes

Signature

Budget 2019

RECETTES		DÉPENSES		%
Vente de cartes	3000	Alevinages 45000	1650	
URNE	2000	2 Alevibox	500	
		Alevinage AIB	250	
Tot recettes vente carte	5000	Total Rempois.	2400	48
Manifestations + Concours		Locations + baux de pêche	50	
Produits financiers (Caisse d'Épargne, ...)	100	Entretien des milieux naturels (travaux ...)	1180	
Subventions diverses		Total milieux	1230	24,6
		Gardiennage	600	
		Total surveillance	600	12
		Pancartage	400	
		Site internet...	70	
		Total Com/Info	470	9,4
		Revendeurs		
		Manifestations	300	
		Secrétariat - Déplacements	50	
		PTT - Téléphone		
		Assurances		
		Divers : frais de banque	50	
Total Autre	400	8		
TOTAL	5100	TOTAL	5100	94